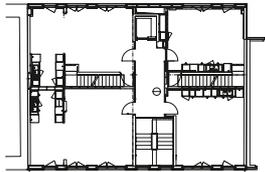
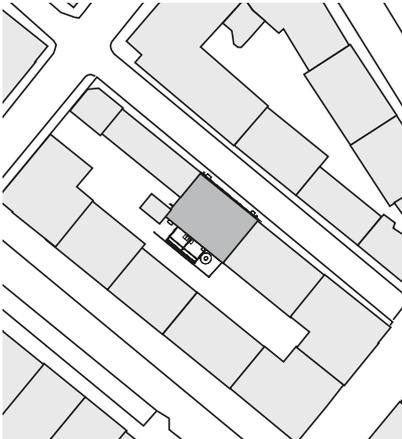




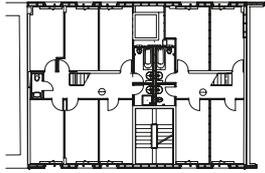
Logements pour étudiants, Genève
Chambres séparées



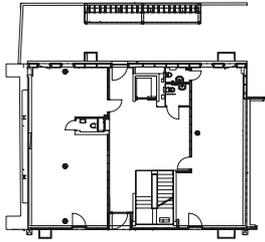
Les espaces de séjour communs sont volontairement séparés des chambres individuelles, ce qui donne lieu à une coupe tout à fait inhabituelle où deux «sandwichs» se superposent.



2^e étage



1^{er} étage



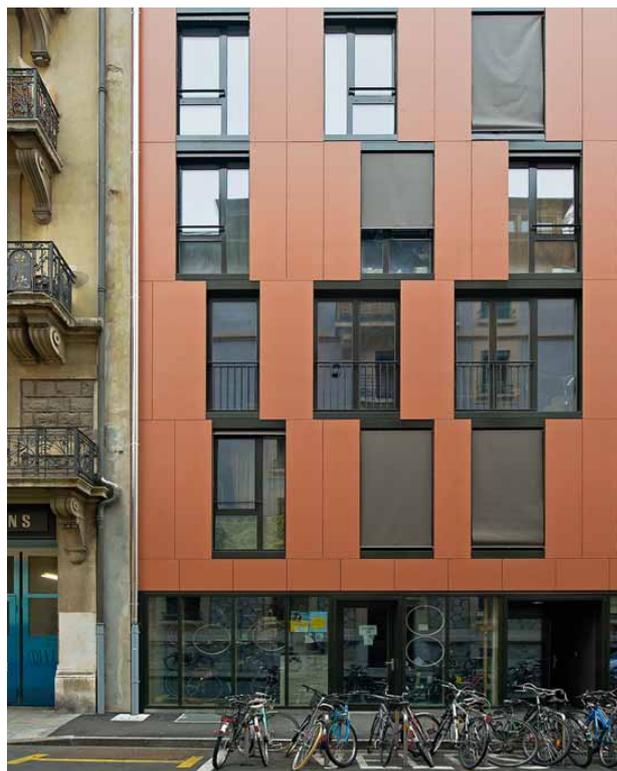
Rez-de-chaussée 1: 500

Le bâtiment offre quarante lits, répartis en huit appartements de quatre ou six chambres. Une commission de construction mixte, intégrant les futurs habitants, a permis aux architectes de développer des appartements atypiques. Les étudiants ayant désiré que les chambres (lieu de travail calme) soient séparées des espaces communs (lieu de fête bruyant), la particularité typologique suivante a été mise en place : les pièces de séjour de quatre appartements en duplex sont regroupées sur un seul et même étage, pris en sandwich entre deux niveaux de chambres. Le système se reproduit deux fois, au 2^e et au 5^e étage, à partir desquels les colocataires doivent monter ou descendre pour accéder à leur chambre privée. Le rez-de-chaussée accueille, quant à lui, deux arcades commerciales sur rue.

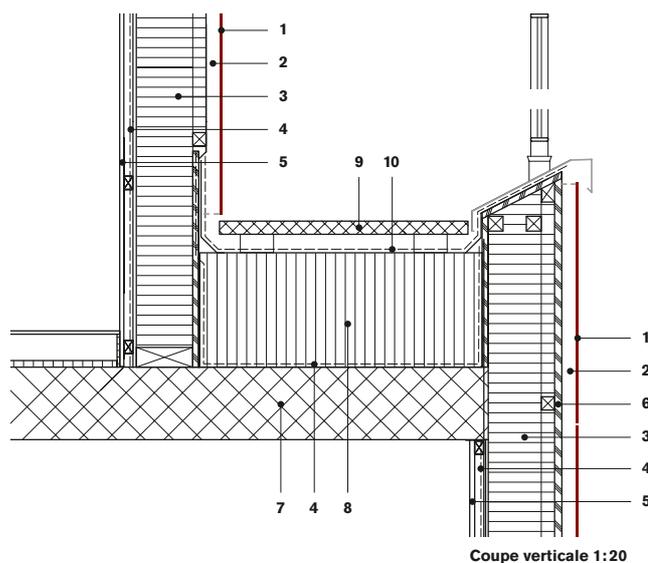
Si cette typologie paraît théoriquement appropriée à un mode de vie étudiant, elle n'est en pratique pas exploitée car les exigences à la fois écologiques et économiques de la coopérative l'ont emporté sur l'aboutissement du concept. Les espaces de jour, qui devaient s'ouvrir et communiquer entre eux, ont finalement été cloisonnés et les finitions ont été réduites au minimum pour profiter à la technique constructive et à l'économie de moyens et d'entretien (immeuble simple, type HLM). Une réflexion sur la couleur a toutefois pu être menée : une teinte vive différente égaie chaque pièce de séjour ainsi que la cage d'escalier centrale. La façade irrégulière en plaques de fibres-ciment, découlant de la typologie, est également à relever, car elle dynamise subtilement un immeuble de rapport a priori banal, qui s'avère être la première construction doublement labellisée Minergie P et Minergie Eco à Genève.

L'aménagement minimum des lieux par les étudiants semble indiquer que cette catégorie de locataires ne cherche pas beaucoup plus qu'un lieu pour dormir. L'adhésion à une coopérative d'habitation représente donc une solution alternative qui mérite encouragement et soutien, dans un contexte où la recherche d'appartement est une véritable gageure. *Katia Freda*

Le calepinage irrégulier de la façade en plaques de fibres-ciment Eternit jouant avec les ouvertures reflète le traitement inégal des étages.



- 1 Plaque de fibres-ciment 8 mm
- 2 Ventilation arrière
- 3 Isolation thermique
- 4 Pare-vapeur
- 5 Plaque de plâtre
- 6 Panneau de particules
- 7 Béton
- 8 Isolation thermique, polystyrène
- 9 Plaques de béton
- 10 Etanchéité



Situation Rue des Pavillons 12, Genève
Maître de l'ouvrage Coopérative Ciguë, Genève
Architectes Atelier Face à Face, Châtelaine / Genève
Date de construction 2009
Réalisation de la façade Atelier Bois SARL, Genève
Matériau de façade SWISSPEARL® NOBILIS, rouge N 711